

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège avant que la société ne soit soumise au droit étranger:

Eratos Holding SA, Martigny

- 2. Forme juridique avant que la société ne soit soumise au droit étranger: Société anonyme
- 3. Registre du commerce avant que la société ne soit soumise au droit étranger:
 Registre du commerce du Bas-Valais
 1890 St-Maurice
- 4. Raison sociale (nom) et siège après soumission de la société au droit étranger:

ERATOS HOLDING, Antibes (France)

- **5.** Forme juridique après soumission de la société au droit étranger: Société anonyme
- **6.** Service d'enregistrement compétent après soumission de la société au droit étranger: Registre du commerce et des sociétés d'Antibes
- 7. Décision d'assujettissement au droit étranger du: 09.02.2018
- 8. Echéance du délai de déclaration des créances: 16.04.2018
- 9. Adresse pour la déclaration des créances: Eratos Holding SA, Rue de l'Ancienne Pointe 1, 1920 Martigny
- 10. Indication: Les créanciers de la société soumise au droit étranger peuvent, dans les deux mois qui suivent la troisième publication dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC), produire leurs créances et exiger des sûretés.

Etude Nicod 1870 Monthey

04051817

